

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit,

Le jeudi 20 décembre 2018,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL46/2018

Objet : Approbation du rapport du mandataire – SEMARDEL – exercice 2017

- M. AMBROISE (titulaire – CPS)
- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- M. BINICK (titulaire – CCHVC)
- M. BOYER (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- Mme DARMON Monique
- M. DEBRAS (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- Mme LECLERCQ (titulaire- CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire – CPS)
- M. MARTIN (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire – CPS) ;
- M. PANCIATICI (titulaire – CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire – CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire – CPS)
- Mme VIALA (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. ADRAS (titulaire – CPS) ; M. BARSANTI (titulaire – CPS) ; M. BERNARD (titulaire – CPS) ; M. BLIN (titulaire – CPS) ; M. BONNET (titulaire – CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire – CPS) ; M. CAHAREL (titulaire – CPS) ; M. CARRE (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire – CPS) ; M. DA SILVA (titulaire – CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; M. OSSENI (titulaire – CPS) ; M. PAGE (titulaire – CPS) ; M. PELLETANT (titulaire – CPS) ; M. PONS (titulaire – CPS) ; M. ROS (titulaire-CPS) ; Mme VON EUW (titulaire – CCHVC) ; Mme WICHEREK-JOLY (titulaire – CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 13/12/2018

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

EN EXERCICE : **41**
PRESENTS : **21**
VOTANTS : **21**

Monsieur Jean-Louis BINICK est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération DL46/2018
Approbation du rapport du mandataire – SEMARDEL – exercice 2017

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1524-5 al 14,

Vu la délibération n°DL42/2016 en date 07/07/2016 désignant Madame GELOT comme représentante du SIOM au conseil d'administration de la SEMARDEL,

Vu le rapport présenté par Madame GELOT, en tant que mandataire, reprenant le bilan financier et le bilan d'activités de la SEMARDEL transmis aux élus,

Vu la note de présentation,

Considérant, l'obligation pour le mandataire de présenter au moins une fois par an un rapport écrit sur la société d'économie mixte dont le SIOM est actionnaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **prend acte** du rapport du mandataire établi sur l'activité de la SEMARDEL au titre de l'année 2017.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

J

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : 27 DEC. 2018
Affichée le : 28 DEC. 2018